

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Ville de Bressuire ENQUÊTE PREALABLE AU PROJET

Par arrêté n° 2025-2014 en date du 17/09/2025, le Maire de BRESSUIRE a ordonné l'ouverture d'une enquête publique, relative au projet de déclassement du domaine public des chemins ruraux et emprises suivantes :

- La Ferrière
- Le Grand Epigny
- Le Petit Epigny
- Michelande
- Chicheville
- La habautière
- Les jouteaux
- Les sauzaies
- La Lucasière
- la raimonière
- les brandes
- la coindrie
- le bois brémaud
- les grandes roches
- la Gremière
- impasse de la cure
- rue des moulins à vent
- le bas Vautour

L'enquête aura lieu à la Mairie de BRESSUIRE du 14/10/2025 au 28/10/2025 aux Services Techniques de la mairie de Bressuire, 9 rue du Docteur Cacault, aux heures d'ouverture au public (8h – 12h, 13h30 – 17h30).

M. Boris BLAIS a été désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur. Celui-ci tiendra une permanence et recevra les personnes intéressées à la Mairie de BRESSUIRE, aux Services Techniques 9 rue du Docteur Cacault :

- le 14/10/2025 de 9 h à 12 h
- le 28/10/2025 de 14 h 30 à 17 h 30

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit en Mairie – services techniques 9 rue du Docteur Cacault à Bressuire à l'attention de M. Boris BLAIS Commissaire-Enquêteur. Chacun pourra aussi formuler ses observations par voie électronique à l'adresse suivante service.urbanisme@ville-bressuire.fr à l'attention de M. Boris BLAIS Commissaire Enquêteur.

A l'expiration du délai d'enquête, les registres d'enquête seront clos et signés par le Commissaire Enquêteur qui remettra à la Mairie le dossier et le registre accompagné de ses conclusions motivées sous un délai maximum d'un mois.